

3<sup>ème</sup> 2<sup>ème</sup> P<sup>2</sup> K<sup>2</sup>A

Contrôle du Module de Médecine Légale, Droit Médical et Ethique Médical  
S7- Clinique - 3<sup>ème</sup> Rotation  
Constantine le 08/06/2014

1) Parmi les phénomènes physiques du diagnostic tardif de la mort nous retrouvons:

- a) Les lividités
- b) Le refroidissement
- c) La déshydratation
- d) La rigidité
- e) La putréfaction

2. Les Différents types de la mort sont:

- a) La mort apparente
- b) La syncope prolongée
- c) La mort relative ou intermédiaire
- d) La mort absolue
- e) La mort irréversible et définitive

3. L'hypostase est :

- a) L'accumulation de sang dans les parties les plus déclives des viscères.
- b) L'infiltration du sérum à travers la paroi des capillaires.
- c) Le durcissement musculaire avec perte de la flexibilité des articulations.
- d) L'arrêt de la pompe ATPasique qui entraîne une accumulation des ions de Ca dans le réticulum endoplasmique lisse des cellules musculaires
- e) En rapport avec l'autolyse et la putréfaction

4. Dans les syncopes primitives nous identifions :

- a) Syncopes médicales
- b) Syncopes traumatiques
- c) Hydrocution
- d) Allergies
- e) Inhibition émotive

5. Les lividités cadavériques sont dues :

- a) A la stagnation du sang soumit à l'action de la pesanteur
- b) Au phénomène d'infiltration de l'hémoglobine seul
- c) Au phénomène de diffusion du plasma seul
- d) Au phénomène d'hémolyse hors des capillaires seul
- e) A la stagnation du sang soumit à l'action de la pesanteur, et auxquels s'ajoutent les phénomènes d'infiltration de l'hémoglobine ; la diffusion du plasma et hémolyse hors des capillaires.

**6. La submersion en eau douce entraîne :**

- a) Une asphyxie aiguë
- b) Une hypovolémie
- c) Une hémodilution
- d) Une réduction de l'osmolarité plasmatique
- e) Une hyperkaliémie

**7. Les diatomées sont mises en évidence au niveau :**

- a) Des poumons
- b) Du foie
- c) Des reins
- d) Du cerveau
- e) La moelle osseuse

**8. La juridiction compétente pour le certificat initial de constatation de coups et blessures est :**

- a) Si l'ITT est supérieure à 15 jours dans les CBV ; c'est le tribunal correctionnel
- b) Si l'ITT est supérieur à 3 mois pour CBI ; c'est le tribunal simple police.
- c) Si l'ITT est égale à 15 jours dans les CBV ; c'est le tribunal de simple police.
- d) Si l'ITT est à Inférieur à 15 jours dans les CBV ; c'est le tribunal de simple police
- e) Si l'ITT est égale à 3 mois pour CBI ; c'est le tribunal de simple police

**9. En matière de violences**

- a) Le médecin soigne
- b) Le médecin certifie
- c) Le médecin prévient
- d) Le médecin informe
- e) Le médecin dénonce parfois

**10. L'identification médico-légale d'un individu mort ou vivant, on la retrouve dans**

- a) Le cadre civile
- b) Le cadre pénale
- c) Dans les urgences médico-sociales
- d) Dans les nouvelles technologies notamment l'étude de l'ADN
- e) Dans les expertises comparative et ou reconstructive

**11. L'anthropométrie :**

- a) Est fondée sur la taille de certaines parties du corps (taille, crâne, pointure...)
- b) A pour but d'étudier l'identité à partir des empreintes digitales.
- c) Est l'étude des empreintes des lèvres laissées sur un ustensile utilisé
- d) Est l'étude des jonctions épiphyso-diaphysaire
- e) A pour but d'étudier l'âge

**12. Le certificat initial de constatation de coups et blessures :**

- a) Permet de dresser la liste des « dires » et des constatations objectives
- b) Permet de déterminer la durée d'incapacité résultante
- c) Permet au juge de définir la qualification de l'acte agressif
- d) Permet de confirmer l'absence de relation avec l'acte agressif
- e) Permet d'établir la matérialité des blessures, leur nature et leur gravité

**13. Les contusions sont :**

- a) Des plaies superficielles
- b) Des plaies profondes
- c) Des traumatismes ouverts
- d) Des traumatismes fermés
- e) Occasionnées par des agents tranchants

**14. L'orifice de sortie d'une blessure par arme à feu est caractérisé par :**

- a) Une forme régulière
- b) Une forme irrégulière
- c) Une collerette érosive
- d) Une collerette d'essuyage
- e) Des tatouages

**15. Dans les blessures par arme à feu, les tatouages sont présents :**

- a) Au niveau de l'orifice d'entrée
- b) Au niveau de l'orifice de sortie
- c) Si le coup de feu est tiré de loin
- d) Si le coup de feu est tiré de près
- e) Quelle que soit la distance de tir

**16. Sont considérés comme un délit :**

- a) Des blessures volontaires ayant nécessité une ITT de 08 jours
- b) Des blessures volontaires ayant nécessité une ITT de 15 jours
- c) Des blessures volontaires ayant nécessité une ITT de 40 jours
- d) Des blessures involontaires ayant nécessité une ITT de 80 jours
- e) Des blessures involontaires ayant nécessité une ITT de 90 jours

**17. Est considérée comme une plaie simple :**

- a) Une plaie érosive superficielle de la peau
- b) Une plaie contuse et peu profonde de la peau
- c) Une plaie contuse du cœur
- d) Une plaie à bords réguliers, profonde, sans perte de substance
- e) Une plaie à bords irréguliers, peu profonde mais assez longue

18. Une plaie contuse est occasionnée par :

- a) un couteau
- b) une aiguille
- c) un bistouri
- d) une pierre
- e) un projectile d'arme à feu

19. Lors d'une intoxication au monoxyde de carbone est caractérisée par :

- a) Le dégagement d'une odeur nauséabonde
- b) Le dégagement d'une odeur irritante
- c) Une coloration rose carmin de la peau
- d) Des lividités distales
- e) Un aspect lavé des viscères

20. Il y a mort rapide par intoxication oxycarbonée quand le taux de saturation de l'hémoglobine par le monoxyde de carbone est de :

- a) 15%
- b) 25%
- c) 35%
- d) 45%
- e) 70%

21. L'infanticide est le meurtre ou l'assassinat d'un enfant :

- a) Au moment de la délivrance
- b) Immédiatement après sa naissance
- c) Avant son inscription sur le registre d'état civil
- d) Agé de plus de cinq jours
- e) Dont le moment de la mort se situe entre 03 et 04 heures

22. Dans l'infanticide on dit que l'enfant est né vivant :

- a) Si les deux poumons flottent dans les docimasies hydrostatiques ;
- b) Si les deux poumons coulent lors des docimasies hydrostatiques ;
- c) Si le tube digestif coule dans les docimasies hydrostatiques ;
- d) Si les poumons sont confinés dans gouttières costo-vertébrales ;
- e) Si les poumons emplissent la cage thoracique.

23. Les violences mortelles constatées dans l'infanticide sont :

- a) Transperçement du thorax par un couteau pendant le travail
- b) Décapitation de la tête issue de la vulve
- c) La noyade
- d) Etouffement du bébé par sa mise dans un sac en plastic
- e) La strangulation à la main

24. L'estimation de la durée de vie extra-utérine d'un nouveau-né repose sur
- a- Le niveau du méconium dans le gros intestin
  - b- L'état du cordon ombilical
  - c- Le degré de résorption de la bosse sérosanguine de présentation
  - d- Le degré d'occlusion du trou de Botal
  - e- L'évolution de la desquamation épidermique
25. Dans la pendaison vitale, le sillon cervical est :
- a) Ecchymotique
  - b) Complet dans la majorité des cas
  - c) Sous mandibulaire
  - d) Bas situé
  - e) Haut situé
26. La cyanose de la face et la congestion polyviscérale sont des signes :
- a) Pathognomoniques de la pendaison seulement
  - b) Pathognomoniques des asphyxies mécaniques
  - c) Retrouvés en cas pathologies cardio-vasculaires
  - d) Retrouvés en cas de mort par inhibition
  - e) Fréquents en cas d'intoxication au monoxyde de carbone
27. La dissection du cou dans la strangulation au lien montre la présence :
- a) De manchons ecchymotiques péricarotidien
  - b) De lésions de l'intima des carotides
  - c) De lésions du larynx
  - d) De contusions des muscles du cou
  - e) De lésions trachéales.
28. Les voies d'absorption de l'alcool éthylique peuvent être :
- a) Digestive ;
  - b) Cutanée ;
  - c) Respiratoire ;
  - d) Les phanères ;
  - e) Osseuse.
29. Les conditions juridiques du viol sont :
- a) La pénétration dans le vagin de n'importe quel objet
  - b) L'usage de la contrainte morale.
  - c) La pénétration de la verge dans le vagin.
  - d) La victime doit être une femme vivante.
  - e) L'usage de la violence.
30. L'hymen complaisant :
- a) Est un hymen non élastique
  - b) Quand la pénétration de la verge occasionne des lésions.
  - c) Est un hymen labié.
  - d) Est un hymen falciforme.
  - e) Quand la pénétration de la verge n'occasionne pas de lésions.

31. L'hymen peut avoir la forme :

- a) Annulaire
- b) Bi-perforée
- c) Semi-lunaire
- d) Labiée
- e) Multi-perforée

32. Le diagnostic d'une pédérastie chronique repose sur :

- a) La présence de sperme sur la marge anale
- b) La présence d'une lésion hyménale
- c) Le relâchement du sphincter anal
- d) La présence de caroncules myrtiformes
- e) La déformation infundibulaire de l'anus.

33. Les morts sont classées en :

- a) Morts accidentelles
- b) Morts subites.
- c) Morts naturelles.
- d) Morts violentes.
- e) Morts suspectes.

34. Quand un hymen ne présente pas de lésions ;il peut s'agir:

- a) D'un simple attentat à la pudeur
- b) D'un attouchement
- c) D'un hymen élastique
- d) D'un hymen complaisant
- e) D'un coït sans introduction de la verge

35. A l'autopsie d'un sujet mort subitement, le cœur présente un infarctus myocardique récent.

Il s'agit :

- a) D'une mort subite fonctionnelle sans état pathologique antérieur.
- b) D'une mort subite organique de diagnostic évident.
- c) D'une mort accidentelle.
- d) D'une mort naturelle.
- e) D'une mort subite fonctionnelle avec état pathologique antérieur

36. L'aspect général de l'enfant victime de maltraitance repose sur :

- a) Un développement psychomoteur normal.
- b) Un enfant mal vêtu, sale avec des lésions de grattage surinfectées.
- c) Une bonne courbe de croissance staturo-pondérale.
- d) Un retard staturo-pondéral : rachitisme, marasme ou syndrome anémique.
- e) Un retard psychomoteur: marche, parole et énurésie.

37- Les circonstances aggravantes du délit de maltraitance sont :

- a) Les faits d'action.
- b) Le lien de parenté.
- c) Les faits d'omission.
- d) La gravité des lésions.
- e) La préméditation.

38. Les services habilités à recevoir les dénonciations de maltraitance envers les enfants :

- a) Les services de pédiatrie.
- b) Les services de police.
- c) Les services de pédopsychiatrie.
- d) Les services de gendarmerie nationale.
- e) Les services de justice : procureur de la république, juge des mineurs.

39. L'interruption thérapeutique de la grossesse :

- a) Est une mesure facultative pour sauver la vie de la mère en danger.
- b) Est effectuée quelque soit l'âge de la grossesse.
- c) Est effectuée par un médecin ou un chirurgien.
- d) Est effectuée uniquement lorsque l'âge de la grossesse est inférieur à 06 mois.
- e) Peut être effectuée dans une structure privée.

40. L'avortement criminel est :

- a) L'expulsion spontanée du produit de conception.
- b) L'expulsion thérapeutique du produit de conception.
- c) L'expulsion volontaire clandestine du produit de conception dont l'âge gestationnel est supérieure à 180 jours.
- d) L'expulsion volontaire clandestine du produit de conception dont l'âge gestationnel est égal à 180 jours.
- e) L'expulsion volontaire clandestine du produit de conception dont l'âge gestationnel est inférieure ou égal à 180 jours.



Université de Constantine 3

Faculté de Médecine Pr B. Bensmail

# Département de Médecine de Constantine - Epreuve de Médecine légale - A6 - R2 - \*RE: 10/06/14\*Z.F\*

Date de l'épreuve : 08/06/2014

Page

Corrigé Type

Barème uniforme : 0.5 point(s) par question

N°	Rép.
1	ABC
2	ABCDE
3	A
4	ABCDE
5	E
6	ACDE
7	ABCDE
8	ACDE
9	ABCDE
10	ABCDE
11	A
12	ABCE
13	D
14	B
15	AD
16	C
17	D
18	DE
19	C
20	E
21	ABCE
22	AE
23	ABCDE
24	ABCDE
25	ACE
26	CDE
27	ABCDE
28	ABC
29	BCDE
30	E
31	ABCDE
32	CE
33	CDE
34	ABCDE

N°	Rép.
37	BDE
38	BDE
39	BC
40	E

INSTITUT  
DE RECHERCHES  
SCIENTIFIQUES  
ET APPLIQUÉES  
EN MÉDECINE  
LÉGALE